

## TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Vendredi 28 rejeb 1426 – 2 septembre 2005

148<sup>ème</sup> année

N° 70

# Sommaire

## Décrets et Arrêtés

### Premier Ministère

Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne..... 2347

### Ministère de l'Intérieur et du Développement Local

Mouvement dans le corps des gouverneurs..... 2347

### Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

Attribution de la nationalité tunisienne..... 2347

Arrêté du ministre de la justice et des droits de l'Homme du 24 août 2005, portant ouverture d'un concours sur épreuves pour l'entrée à l'institut supérieur de la magistrature en vue de l'inscription au tableau des huissiers de justice..... 2347

Arrêté du ministre de la justice et des droits de l'Homme du 24 août 2005, portant ouverture d'un concours sur épreuves pour l'entrée à l'institut supérieur de la magistrature en vue de l'inscription au tableau des notaires..... 2348

### Ministère des Affaires Etrangères

Nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Tunisienne à Paris..... 2348

### Ministère des Finances

Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la banque de l'habitat..... 2348

Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société tunisienne d'assurances et de réassurances..... 2348

Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la manufacture des tabacs à Kairouan.....	2348
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société El Bouniane...	2348
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société Tunisie Trade Net.....	2349
<b>Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières</b>	
Nomination d'un sous-directeur.....	2349
Nomination d'un chef de service.....	2349
<b>Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques</b>	
Nomination de directeurs.....	2349
Nomination de chefs de projet d'unité de gestion par objectifs.....	2349
Nomination d'un sous-directeur.....	2349
<b>Ministère de l'Environnement et du Développement Durable</b>	
Nomination d'un membre au conseil consultatif de l'agence de protection et d'aménagement du littoral.....	2349
<b>Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Petites et Moyennes Entreprises</b>	
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société tunisienne de chaux.....	2349
<b>Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire</b>	
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur.....	2350
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de l'agence foncière d'habitation.....	2350
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société générale d'entreprise, de matériel et de travaux.....	2350
<b>Ministère des Technologies de la Communication</b>	
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'agence nationale de certification électronique.....	2350
<b>Ministère de la Santé Publique</b>	
Nomination de deux membres au conseil d'administration de l'hôpital Aziza Othmana de Tunis.....	2350
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'institut national de nutrition et de technologie alimentaire de Tunis.....	2350
Nomination de deux membres au conseil d'administration de la pharmacie centrale de Tunisie.....	2350

## décrets et arrêtés

### PREMIER MINISTERE

#### NOMINATION

##### Par arrêté du Premier ministre du 29 août 2005.

Monsieur Bouraoui Bechir est nommé membre représentant le ministère de l'éducation et de la formation au conseil d'administration de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne, et ce, en remplacement de Monsieur Abdelkader Zgoulli.

### MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

#### MOUVEMENT DANS LE CORPS DES GOUVERNEURS

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Brahim Briki, gouverneur de Nabeul, est muté en ses mêmes fonctions au gouvernorat de Gabès, à compter du 4 août 2005.

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Kamel Ben Ali, gouverneur de Gabès, est muté en ses mêmes fonctions au gouvernorat de Médenine, à compter du 4 août 2005.

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Mohamed Ben Salem, gouverneur de Sidi Bouzid, est muté en ses mêmes fonctions au gouvernorat de Béja, à compter du 4 août 2005.

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Jamel Eddine Bouslimi, gouverneur de Médenine, est muté en ses mêmes fonctions aux services centraux du ministère de l'intérieur et du développement local, à compter du 4 août 2005.

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Mondher Friji, gouverneur de Monastir, est muté en ses mêmes fonctions au gouvernorat de Tunis, à compter du 4 août 2005.

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Salem Jribi, gouverneur de Béja, est muté en ses mêmes fonctions au gouvernorat de Bizerte, à compter du 4 août 2005.

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Mohamed Faouzi Ben Arab, gouverneur de Kébili, est muté en ses mêmes fonctions au gouvernorat de Sidi Bouzid, à compter du 4 août 2005.

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Mohamed Aïd Kaddoussi, gouverneur de Kasserine, est muté en ses mêmes fonctions au gouvernorat de Gafsa, à compter du 4 août 2005.

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Mohamed Lamine Abed, gouverneur de Mahdia, est muté en ses mêmes fonctions au gouvernorat de Nabeul, à compter du 4 août 2005.

##### Par arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 29 août 2005.

Monsieur Khelifa Jebniani, gouverneur de Siliana, est muté en ses mêmes fonctions au gouvernorat de Monastir, à compter du 4 août 2005.

### MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

#### NATIONALITE TUNISIENNE

##### Par décret n° 2005-2359 du 24 août 2005.

La nationalité tunisienne est attribuée par voie de naturalisation à Mademoiselle Doha Bent Hachemi Bakhouche née à Tébessa (Algérie) le 15 septembre 1983.

##### Arrêté du ministre de la justice et des droits de l'Homme du 24 août 2005, portant ouverture d'un concours sur épreuves pour l'entrée à l'institut supérieur de la magistrature en vue de l'inscription au tableau des huissiers de justice.

Le ministre de la justice et des droits de l'Homme,

Vu la loi n° 95-29 du 13 mars 1995, portant organisation de la profession des huissiers de justice,

Vu le décret n° 99-1290 du 7 juin 1999, portant organisation de l'institut supérieur de la magistrature et fixant le programme des études, des examens et du statut interne,

Vu le décret n° 2002-3024 du 19 novembre 2002, portant fixation du nombre de huissiers de justice auprès des circonscriptions des cours d'appel,

Vu l'arrêté du 25 avril 1997, fixant le programme et les conditions du concours d'entrée à l'institut supérieur de la magistrature en vue de l'inscription au tableau des huissiers de justice,

Vu l'arrêté du 22 novembre 2001, fixant le programme d'études, du stage et des conditions d'octroi du certificat d'aptitude à l'inscription au tableau des huissiers de justice.

Arrête :

Article premier. - Un concours sur épreuves est ouvert à Tunis pour le recrutement de 50 huissiers de justice auprès de l'institut supérieur de la magistrature en vue d'être inscrit au tableau des huissiers de justice, conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 avril 1997 et de l'arrêté du 22 novembre 2001 indiqués ci-dessus.

Art. 2. - Les épreuves écrites auront lieu le 27 décembre 2005 et jours suivants.

Art. 3. - La liste d'inscription sera close le 26 novembre 2005.

Tunis, le 24 août 2005.

*Le ministre de la justice  
et des droits de l'Homme*

**Béchir Tekari**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Mohamed Ghannouchi**

**Arrêté du ministre de la justice et des droits de l'Homme du 24 août 2005, portant ouverture d'un concours sur épreuves pour l'entrée à l'institut supérieur de la magistrature en vue de l'inscription au tableau des notaires.**

Le ministre de la justice et des droits de l'Homme,

Vu la loi n° 94-60 du 23 mai 1994, portant organisation de la profession des notaires,

Vu le décret n° 99-1290 du 7 juin 1999, portant organisation de l'institut supérieur de la magistrature et fixant le programme des études, des examens et du statut interne,

Vu le décret n° 2002-3025 du 19 novembre 2002, portant fixation du nombre de notaires auprès des circonscriptions des cours d'appel,

Vu l'arrêté du 25 avril 1997, fixant le programme et les conditions du concours d'entrée à l'institut supérieur de la magistrature en vue de l'inscription au tableau des notaires,

Vu l'arrêté du 22 novembre 2001, fixant le programme d'études, du stage et des conditions d'octroi du certificat d'aptitude à l'inscription au tableau des notaires.

Arrête :

Article premier. - Un concours sur épreuves est ouvert à Tunis pour le recrutement de 50 notaires auprès de l'institut supérieur de la magistrature en vue d'être inscrit au tableau des notaires, conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 avril 1997 et de l'arrêté du 22 novembre 2001 indiqués ci-dessus.

Art. 2. - Les épreuves écrites auront lieu, le 27 décembre 2005 et jours suivants.

Art. 3. - La liste d'inscription sera close le 26 novembre 2005.

Tunis, le 24 août 2005.

*Le ministre de la justice  
et des droits de l'Homme*

**Béchir Tekari**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Mohamed Ghannouchi**

**MINISTERE DES AFFAIRES  
ETRANGERES**

**NOMINATION**

**Par décret n° 2005-2360 du 27 août 2005.**

Monsieur Mohamed Raouf Najar est chargé des fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Tunisienne à Paris.

**MINISTERE DES FINANCES**

**NOMINATIONS**

**Par arrêté du ministre des finances du 29 août 2005.**

Monsieur Jalel Chouihy est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la banque de l'habitat, et ce, en remplacement de Monsieur Abdelhakim Lahouel.

**Par arrêté du ministre des finances du 29 août 2005.**

Madame Faiza Frad est nommée administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société tunisienne d'assurances et de réassurances, et ce, en remplacement de Madame Souhaila Chabchoub.

**Par arrêté du ministre des finances du 29 août 2005.**

Monsieur Moncef Aouadi est nommé administrateur représentant le Premier ministre au conseil d'administration de la manufacture des tabacs à Kairouan, et ce, en remplacement de Monsieur Hédi Jaziri.

**Par arrêté du ministre des finances du 29 août 2005.**

Monsieur Anis Attia est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société El Bouniane, et ce, en remplacement de Monsieur Abdel Majid Ben Fraj.

**Par arrêté du ministre des finances du 29 août 2005.**

Monsieur Mohamed Hédi Bakouch est nommé administrateur représentant le centre informatique du ministère des finances au conseil d'administration de la société Tunisie Trade Net, et ce, en remplacement de Monsieur Khaled Marzouk.

**MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT  
ET DES AFFAIRES FONCIERES**

**NOMINATIONS**

**Par décret n° 2005-2361 du 24 août 2005.**

Madame Najet Ben Amar épouse Thaghri, administrateur, est chargée des fonctions de sous-directeur du recensement des bâtiments et logements administratifs à la direction générale du recensement des biens publics au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

**Par décret n° 2005-2362 du 24 août 2005.**

Madame Zohra Rahali, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service des lotissements à la direction générale des immeubles agricoles au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**

**NOMINATIONS**

**Par décret n° 2005-2363 du 24 août 2005.**

Monsieur Ridha Ben Abdallah, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur des grands Barrages à la direction générale des barrages et des grands travaux hydrauliques au ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques.

**Par décret n° 2005-2364 du 24 août 2005.**

Monsieur Taoufik Abdelhedi, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur des grands ouvrages hydrauliques à la direction générale des barrages et des grands travaux hydrauliques au ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques.

**Par décret n° 2005-2365 du 24 août 2005.**

Monsieur Jamel Eddine El Helali, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur de l'exploitation des barrages à la direction générale des barrages et des grands travaux hydrauliques au ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques.

**Par décret n° 2005-2366 du 24 août 2005.**

Monsieur Mohamed Hédi Louati, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur des études de mobilisation des eaux à la direction générale des barrages et des grands travaux hydrauliques au ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques.

**Par décret n° 2005-2367 du 24 août 2005.**

Monsieur Zahreddine Ben Othman, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de chef de projet de l'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet des barrages Ezzaïatine, Gamgoum, El Harka, Ettine, Eddouimisse, El Maleh et les ouvrages de dérivation de leurs eaux du gouvernorat de Bizerte.

**Par décret n° 2005-2368 du 24 août 2005.**

Monsieur Jamel Eddine Bougheriou, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de chef de projet de l'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet des barrages El Zarga, El Kébir, El Moula et des ouvrages de dérivation des eaux des barrages El Kébir et El Moula du gouvernorat de Jendouba.

**Par décret n° 2005-2369 du 24 août 2005.**

Monsieur Mohamed Chikha, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de sous-directeur chargé de superviser la réalisation du barrage El Gamgoum et les ouvrages de dérivation de ses eaux à l'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet des barrages Ezzaïatine, El Gamgoum, El Harka, Ettine, Eddouimisse, El Maleh et les ouvrages de dérivation de leurs eaux du gouvernorat de Bizerte.

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**NOMINATION**

**Par arrêté du ministre de l'environnement et du développement durable du 29 août 2005.**

Monsieur Adnan Gallas est nommé membre représentant le ministère des finances au conseil consultatif de l'agence de protection et d'aménagement du littoral, et ce, en remplacement de Monsieur Hichem Ben Hamida.

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE,  
DE L'ENERGIE ET DES PETITES  
ET MOYENNES ENTREPRISES**

**NOMINATION**

**Par arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 29 août 2005.**

Monsieur Ammar Chikhaoui est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la Société Tunisienne de Chaux, et ce, en remplacement de Monsieur Hmida Soltani.

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,  
DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

**NOMINATIONS**

**Par décret n° 2005-2370 du 24 août 2005.**

La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale est attribuée à Monsieur Moustapha Issaoui, ingénieur en chef, sous-directeur de la banque des données à la direction générale de l'aménagement du territoire au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.

**Par arrêté de la ministre de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire du 29 août 2005.**

Monsieur Ghazi Ali Khedri, directeur général de l'aménagement du territoire au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de l'agence foncière d'habitation, et ce, en remplacement de Monsieur Mohamed Marzougui.

**Par arrêté de la ministre de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire du 29 août 2005.**

Monsieur Abdeljalil Jaltaoui, directeur à la direction générale des ponts et chaussées au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la Société générale d'entreprises, de matériel et de travaux, et ce, en remplacement de Monsieur Riadh Haj Romdhane.

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES  
DE LA COMMUNICATION**

**NOMINATION**

**Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 29 août 2005.**

Monsieur Kamel Saâdaoui est nommé membre représentant l'agence tunisienne de l'internet au conseil d'entreprise de l'agence nationale de certification électronique, et ce, en remplacement de Madame Lamia Chefii Sghair.

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**NOMINATIONS**

**Par arrêté du ministre de la santé publique du 29 août 2005.**

Monsieur Abdelkader Zgoli est nommé membre représentant le ministère de la santé publique au conseil d'administration de l'hôpital Aziza Othmana de Tunis en remplacement de Madame Dalila Darghouth, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2005.

Le conseil d'administration de l'hôpital Aziza Othmana de Tunis est présidé par Monsieur Abdelkader Zgoli.

**Par arrêté du ministre de la santé publique du 29 août 2005.**

Le docteur Sadok Meriah est nommé médecin chef de service au conseil d'administration de l'hôpital Aziza Othmana de Tunis en remplacement du docteur Aicha Hafssia, et ce, à partir du 11 juillet 2005.

**Par arrêté du ministre de la santé publique du 29 août 2005.**

Monsieur Mongi Bouaziz est nommé membre représentant le ministère de la santé publique au conseil d'administration de l'institut national de nutrition et de technologie alimentaire de Tunis en remplacement de Monsieur Youssef Messai, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2005.

Le conseil d'administration de l'institut national de nutrition et de technologie alimentaire de Tunis est présidé par Monsieur Mongi Bouaziz.

**Par arrêté du ministre de la santé publique du 29 août 2005.**

Monsieur Amor Toumi est nommé membre au conseil d'administration de la pharmacie centrale de Tunisie en raison de sa compétence particulière, en remplacement de Monsieur Kamel Bouzouita, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2005.

**Par arrêté du ministre de la santé publique du 29 août 2005.**

Madame Dalila Darghouth est nommée membre représentant le ministère de la santé publique au conseil d'administration de la pharmacie centrale de Tunisie en remplacement de Monsieur Amor Toumi, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2005.